Bois Le Roi *Environnement - Qualité de la vie*

Association agréée pour la protection de l'environnement

Association indépendante de toute liste municipale actuelle ou future
Agréée pour la protection de l'environnement depuis 1995

RENCONTRES AVEC LES ELUS

Bulletin n°34
Juin 2008

Projet de centre culturel: ne peut-on pas mieux faire ?

Personne ne conteste la nécessité d'un centre culturel.
Ce projet, qui a été réalisé sans concertation, présente pour beaucoup d'habitants, de sympathisants et de membres de l'association de nombreux inconvénients:

- Situé avenue de la forêt, à coté de la maison des associations et face aux commerçants, cet édifice est implanté en bordure de chaussée et à coté des **voies ferrées**.
- Aux bruits ferroviaires vont donc s'ajouter ceux de la rue. Imagine-t-on vivre dans cet espace les **fenêtres fermées** toute l'année et surtout par les temps de forte chaleur ? Est-ce là une amélioration par rapport à l'existant ?
- Ce projet imbriqué dans le quartier de la gare ne prévoit **aucun stationnement**. Ou va t'on se garer ?
- Les **24 grands arbres** que nous voyons depuis le fleuriste seront tous **abattus**.
- Bâtir à cet endroit va modifier radicalement l'aspect et le charme de ce quartier. De plus, cela engage un processus d'un type **d'urbanisation** dont nous ne voulons pas.

AUJOURD'HUI

DEMAIN

Mettre toutes les ressources financières encore disponibles dans ce centre culturel, est ce un bon choix ?
Par économie ou pour leur santé, les habitants souhaitent se déplacer davantage à pied ou à vélo. L'envolée du prix des carburants pousserait plutôt à investir dans des **circulations sécurisées et douces**.

Un projet de centre culturel, **moins coûteux**, plus respectueux de notre cadre de vie est possible. Nous avons rencontré et écrit fin mai à nos élus. Nous leur avons fait part de ces objections et de nos propositions.

AUJOURD'HUI

DEMAIN

Méthode:
La concertation n'est pas ce qu'elle devrait être avec la municipalité, beaucoup d'entre vous en font l'expérience.
Remarques et propositions ne reçoivent pas le minimum de considération.
Les dossiers sont déjà bouclés quand ils sont présentés. Il s'agit d'en prendre acte plutôt que d'en discuter.

Ce projet est passé de 940 000€ à **2 300 000€.**

***Dossier complet sur: www.*blrenvironnement.org**

Trains : nouvelles nuisances en perspective...

Agissons de concert, élus usagers, associations de la communauté de communes et comité de défense des usagers des transports du Sud Seine et Marne pour faire modifier cette décision.

La circulation vers la gare de Bois le Roi va encore augmenter et provoquer davantage de nuisances : Pourquoi ?
Le Syndicat des Transports d'Ile de France va **supprimer des trains directs entre Fontaine le Port et Paris**. Cela va rendre notre gare, (parking gratuit et trains directs sans changement vers Paris), encore plus attrayante.
Cette décision est d'autant plus incompréhensible que la capacité du parking de la gare de Fontaine le Port va passer prochainement de 103 à 210 places…

Les rencontres de l'association :

L'association a rencontré récemment les élus locaux.
Nous avons ainsi abordé:

- les **nuisances aériennes** avec Didier Julia (député),
- les sorties sur la **route de Bourgogne** avec Jean-François Robinet (conseiller général),
- la mises en conformité du **réseau du tout à l'égout** avec Raymond Prunet (Maire de Fontaine Le Port et Président de la commission d'assainissement non collectif de la communauté de communes),
- les problèmes de circulation autours de Bois Le Roi notamment les **circulations douces** avec la Liliane Pays (conseillère régionale)

Nos actions en cours :

- La **passerelle** de l'écluse risque de **fermer**. Nous avons donc écrit à Voies Navigables de France pour connaître leur position.
- Selon nos sources recueillies auprès d'élus du conseil général et du conseil régional, l'aménagement des **ronds points de la Table du Roi** ne se fera pas avant 2015….
- Nous avons défini le nouveau tracé du parcours des **sentiers de Bois Le Roi**, créé par l'association en 2002. Le but est d'obtenir son homologation comme sentier de petite randonnée par le comité départemental. Le nouveau marquage en jaune est en cours.
- Nous avons tenu le 17 mai une **réunion d'informations** très animée qui nous engage à poursuivre et intensifier nos actions.

Retrouvez tout le détail de ces rencontres sur notre site www.blrenvironnement.org

Nos prochains rendez-vous :

La prochaine journée piétons vélos se déroulera le **dimanche 21 septembre**. Elle aura pour thème 'la découverte du patrimoine naturel'. La promenade partira de Bois le Roi et passera par Samois.

L'assemblée générale de l'association se tiendra le **samedi 27 septembre 2008** à 17 heures.

Avril 2009 : Journées thématiques sur les jardins, vergers et espaces verts dans la commune. Paysage urbain, faunes, flores, leur évolution. Les bonnes pratiques respectueuses de l'environnement, les déchets verts…

Rejoignez-nous:

Cotisation à partir de 16€ à adresser avec vos coordonnées à notre secrétariat .

**66 % du montant de votre cotisation sont déductibles de vos impôts, pour les cotisations versées en 2008 dans la limite de 20 % de votre revenu imposable*

Secrétariat
51 rue du cormier
77590 Bois le Roi
contact@blrenvironnement.org